



Dominique Ktorza

Directrice des politiques sociales à l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)

Mars 2012

Les vacances, un terrain propice à l'action sociale

Les vacances sont essentielles à notre équilibre. Elles rythment nos vies et marquent nos imaginaires. Partir en vacances, c'est s'offrir un temps de répit, inaugurer un nouveau rapport au monde et à soi et élargir ses horizons.

Les vacances constituent un rouage fondamental du lien social et concourent à notre bien-être. Le rôle des vacances n'est plus à démontrer pour chacun d'entre nous. Comme le reconnaît la loi de 1998¹, ne pas pouvoir partir en vacances constitue le plus souvent une forme d'exclusion, lorsque chaque année les deux tiers de la population partent en vacances. Au-delà de cette vision, largement partagée par les collaborateurs de l'ANCV, l'expérience montre que les vacances peuvent aussi servir de support d'intervention sociale pour les personnes en difficulté. L'aide au départ en vacances s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les exclusions en favorisant l'accès au départ en vacances, dans une optique de dignité de la personne et d'exercice de la citoyenneté. Elle vise quatre orientations prioritaires définies par le Conseil d'Administration de l'ANCV : faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap, prévenir le mauvais vieillissement et la dépendance des seniors ; insérer les publics fragiles issus des territoires en difficulté ; insérer les personnes en situation de grande exclusion.

Un levier de transformation sociale

Ce temps de vacances est aussi celui qui motive, remobilise et remet la personne qui en bénéficie dans une dynamique de projet. C'est sur ce levier que tout se joue. La construction et la réalisation d'un projet de vacances, lorsqu'elles s'intègrent dans un accompagnement global, activent les transformations sociales. Sans qu'il y ait de lien direct mesurable, le projet vacances apporte une dimension valorisante à des dispositifs d'action sociale, remobilisant les individus, renforçant l'autonomie, l'estime de soi, l'accession à des comportements dominants, l'inclusion dans la normalité. Ce constat est unanimement souligné par nos partenaires de l'action sociale (associations caritatives et humanitaires, collectivités locales, services de l'Etat) qui déploient nos différents dispositifs d'action sociale. A l'image de Seniors en Vacances, l'un de nos programmes d'action

¹ Loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions

sociale², qui permet à des personnes âgées isolées de profiter de quelques jours de vacances en groupe à des tarifs solidaires. Destinés à lutter contre l'isolement et à créer du lien social, ces séjours ont un réel impact sur la santé et le moral des personnes âgées. 89% des seniors disent avoir noué un contact durant le séjour tandis que 66% se sentent en meilleure forme physique au retour d'un séjour³. Ces quelques indicateurs prouvent à quel point les vacances peuvent être bénéfiques. Depuis 2007, plus de 100 000 retraités ont pu se revigorer grâce à ce programme unique en France. Face aux enjeux du vieillissement de la population et pour répondre à la problématique de la dépendance des personnes âgées, le programme Seniors en Vacances s'est élargi non seulement aux personnes en situation de handicap ou de dépendance mais aussi aux aidants familiaux. L'ANCV contribue grâce aux vacances à améliorer l'autonomie des personnes âgées.

Une mission solidaire trentenaire

En 2012, l'ANCV vient de franchir le cap symbolique de ses trente ans. Créée en mars 1982 par André Henry, l'ancien ministre du Temps libre de François Mitterrand, l'ANCV peut être fière du chemin parcouru. Sa mission solidaire – favoriser l'accès aux vacances du plus grand nombre – reste aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Le modèle économique de l'ANCV, fondé sur la solidarité – ce sont les excédents de gestion liés au déploiement du Chèque-Vacances qui financent en totalité l'action sociale – était terriblement moderne il y a 30 ans, il le demeure encore aujourd'hui. Il a anticipé toutes les démarches actuelles de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). C'est un modèle vertueux pour un établissement public qui a consacré en 2011 près de 19 millions d'euros à aider les personnes vulnérables à partir en vacances. De l'émission des premiers Chèques-Vacances en 1983 aux premières bourses sociales en 1987, des premières aides aux équipements en 1994 à la reprise du programme Seniors en Vacances en 2007, l'histoire de l'ANCV est jalonnée d'actions et d'innovations au service des vacances pour tous. Dès sa prise de fonction, Sylvia Pinel, Ministre du Tourisme, a exprimé sa détermination pour rendre accessibles les vacances au plus grand nombre de nos concitoyens. Un défi aussi ambitieux que stimulant !

² L'action sociale de l'ANCV comprend les aides à la personne (Aides aux Projets Vacances, Bourse Solidarité Vacances, Seniors en Vacances) et le soutien aux équipements touristiques à vocation sociale. Elle se déploie sur l'ensemble du territoire à travers un réseau de 3500 partenaires (associations, collectivités locales, organismes sociaux...)

³ Enquêtes ANCV réalisées par voie postale (sauf professionnels du tourisme : par courriel) fin 2011 – janvier/février 2012 auprès de 866 partants en groupe, 1132 partants à titre individuel, 379 porteurs de projet et 49 professionnels du tourisme (sur 150)